



Ressources
humaines

LA VILLE DE COUËRON RECRUTE

Au cœur du pôle d'attractivité de la métropole nantaise composée de 24 communes, la ville de Couëron (22 971 habitants), contribue à la richesse et au développement d'un territoire en plein essor.

2^{ème} commune de la métropole en superficie avec plus de 70 % consacré aux espaces agricoles, elle allie nature et modernité.

Conciliant un environnement naturel exceptionnel et préservé, un riche patrimoine industriel, un tissu associatif dense et le déploiement d'aménagements majeurs, Couëron se construit dans un esprit visant à la préservation de la qualité de vie et au développement de prestations de proximité en faveur de ses administrés favorisant le bien-vivre ensemble.

pour son service prévention et tranquillité et publique **un.e responsable de la police municipale**

Cadre d'emploi des chefs de service de Police Municipale Recrutement par voie statutaire

Couëron est une commune qui offre à la fois la quiétude d'une ville à la campagne et l'animation d'une ville dynamique. Dans ce cadre, elle s'engage depuis de nombreuses années à assurer une politique ambitieuse en matière de prévention, de tranquillité publique et de proximité avec sa population. Parmi les principaux objectifs fixés par la municipalité, l'organisation d'une police municipale structurée, bien équipée et impliquée au service des usagers se présente comme une priorité majeure afin de répondre aux nouveaux enjeux de la cité.

Rejoindre la police municipale de Couëron, c'est intégrer une équipe solidaire et impliquée, une police de proximité à taille humaine qui place son intervention au cœur du bien vivre ensemble et qui permet à chacun.e de ses membres de s'investir dans un large panel de missions qui conjuguent action et valeurs humaines.

MISSIONS

Sous l'autorité de Madame le Maire et celle du responsable prévention et tranquillité publique, vous êtes garant.e de la mise en application des pouvoirs de Police du Maire, et par extension de l'ensemble des prérogatives de la police municipale dans toute sa diversité en assurant une relation de proximité avec la population. En complémentarité, vous entretenez des relations opérationnelles étroites avec la brigade de gendarmerie Couëron-Indre ainsi qu'avec la police métropolitaine des transports en commun.

Vous dirigez et organisez une équipe composée de 4 policier.es dont un.e adjointe afin d'assurer la tranquillité, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens sur le territoire communal. Vous participez et coordonnez les interventions dans un esprit de prévention, de dissuasion et de répression selon les situations. Au-delà de votre activité de terrain, vous menez une réflexion sur les missions, les moyens matériels et les méthodes et techniques nouvelles d'intervention de la police municipale.

Associé.e aux instances et dispositifs de prévention et lutte contre la délinquance, vous participez à la réflexion et à la mise en œuvre des orientations stratégiques en la matière.

Votre mission s'exerce dans le respect déontologique de la profession et de votre statut d'agent territorial.

ACTIVITÉS

- Organiser, planifier et contrôler les activités des agents et contribuer à leur développement professionnel
- Définir et négocier les objectifs prioritaires et résultats attendus de la police municipale et contribuer à l'évaluation des projets et activités
- Rédiger et préparer les dossiers à soumettre aux instances municipales
- Participer à la préparation budgétaire et assurer le suivi et le contrôle de son exécution
- Suivre le matériel de dotation du service et veiller à l'application des règles relatives à l'armement
- Participer à la conception des stratégies d'intervention et assurer une assistance technique à la direction et aux élus dans le domaine de la sécurité publique
- Développer et suivre les partenariats institutionnels
- Organiser les moyens nécessaires à la surveillance, la prévention et la répression des actes délictueux et contraventionnels
- Gérer et superviser la procédure des procès-verbaux et veiller à l'exécution des arrêtés de Police du Maire
- Gérer et prescrire les mises en fourrière des véhicules en collaboration avec le prestataire défini
- Assurer la police funéraire
- Contrôler la régularité des procédures judiciaires et fournir un appui en la matière
- Assister le responsable de service sur des projets structurants nécessitant une expertise technique en matière de sécurité publique
- Participer à la préparation des manifestations ou opérations nécessitant le concours de la police municipale ainsi qu'aux dispositifs de sécurité civile de la ville
- Assurer une astreinte sécurité hebdomadaire en roulement avec les agents

COMPÉTENCES

Titulaire du grade de chef de service de police municipale, vous êtes un.e manager reconnu.e et expérimenté.e, et avez démontré vos compétences dans les domaines suivants :

- Droit pénal et administratif
- Cadre réglementaire, acteurs et dispositifs de la sécurité publique
- Procédures et réglementation en matière de pouvoirs de Police
- Goût prononcé pour le contact et le relationnel humain
- Sens aigu de l'écoute, discernement et capacité à gérer les situations d'urgence
- Ecrits administratifs et judiciaires
- Maîtrise des outils bureautiques et logiciels métier
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Connaissance du travail en mode projet
- Discrétion professionnelle et déontologie liées à la fonction

Au-delà de toutes ces compétences, vous êtes en capacité de vous positionner en véritable pilote du projet de développement et d'optimisation de la police municipale. Une capacité à travailler de manière transverse tant en interne qu'en externe sera un atout indispensable dans la réussite de vos missions.

Permis B obligatoire.

Aptitude réglementaire et médicale liée au port des armements de catégorie D2 (Tonfa/Bâton de Défense Télescopique), B8 (Générateurs Aérosols incapacitants et Lacrymogènes supérieures à 100 ml) et B6 (pistolet à impulsion électrique).

Connaissance des gestes de premiers secours.

Monitorat du maniement des Bâtons et Techniques professionnels d'Intervention (MBPTI) apprécié.

REMUNERATION

Régime indemnitaire : ISF 30 % + IAT + prime semestrielle

Avantages : tickets restaurant, adhésion gratuite au CNAS (organisme national de prestations sociales), participation à prévoyance

MOYENS MIS A DISPOSITION

Véhicules neufs de type SUV - HYUNDAI TUCSON

VTT à assistance électrique en cours de dotation

Pistolet à impulsion électrique en cours de dotation

Gilet Pare Balles (GPB) et paire de menottes individuelles

Caméra-piétons compatible avec l'usage du PIE

Procès-verbal Electronique Youtransactor (sur smartphone Samsung)

Cinémomètre truspeed de Mercura

Terminaux portables radios LTE de ICOM

Ethylotests électroniques et kits de dépistage stupéfiants

Logiciel métier Municipol (Projet en cours de logiciel métier plus adapté, avec intégration de tablettes déportées dans les véhicules de service)

CANDIDATURES

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 10 mars 2024

DATE DE PRISE DE POSTE SOUHAITÉE: dès que possible

CONTACT : Nathan Michel, Responsable prévention et tranquillité publique 02 40 38 51 32

POUR POSTULER : merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation administrative + prétentions salariales et dernier bulletin de salaire), en précisant l'intitulé du poste, à l'attention de Madame le Maire par courriel à recrutement@mairie-coueron.fr